

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DATE DE CONVOCAATION

14 juin 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 20 juin à 20 heures, le Conseil municipal de Bricqueville la Blouette légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Rodolphe JARDIN, Maire.

DATE D’AFFICHAGE

14 juin 2024

Etaient Présents : Messieurs JARDIN Rodolphe, AUBIN Luc, CHATELLIER Julien, COUILLARD Arnaud, DEROUET Richard, ÉDINE Pierre, Mesdames, GALMEL Isabelle, LECONTE Marie-France, LERAUX Muriel, ROUCHERE Anne-Marie, JOUANNE Lydie.

Formant la majorité des membres en exercice

Absent(s) excusé(s) : Mme FORNERET Sarah qui donne pouvoir à M CHATELLIER Julien, M. FANFANI Antoine qui donne pouvoir à M. JARDIN Rodolphe, Mme MALERBA Lydie qui donne pouvoir à Mme LERAUX Muriel, Mme YBERT Sandra qui donne pouvoir à Mme GALMEL Isabelle.

Absent(s) : non excusés : 0

Monsieur DEROUET Richard a été élu secrétaire, conformément à l'article L.2121.6 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 11

Absents : 4

Procurations : 4

Votants : 15

DEL2024/06/20-01

**REPRISE DE SECTION DE ROUTE DEPARTEMENTALE EN
VOIRIE COMMUNALE « VIEILLE ROUTE »**

Monsieur le Maire informe le conseil que la commune souhaite reprendre en voirie communale la portion de la route départementale RD20E1 entre l'ancien point d'entrée d'agglomération nommé PRD20E1 0+106 et le nouveau point d'entrée d'agglomération nommé PR D20E1 0+454.

A l'issue de ce transfert, par la prise d'un arrêté municipal permanent, la portion de route pourra être en zone de limitation de vitesse 30km/h, avec installation d'écluses. Le renouvellement du tapis devra être réalisé dans un premier temps avant l'installation des écluses.

L'ensemble de ces aménagements sera à la charge de la commune.

Où l'exposé de Monsieur JARDIN Rodolphe et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **VALIDE**, la volonté de la commune de reprendre la section de route départementale en voirie communale,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents inhérents à ce dossier.

Le secrétaire de séance
Richard DEROUET



Le Maire
Rodolphe JARDIN

